CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

EHPAD La Soleillade

Relevé de conclusions de la réunion du jeudi 03 octobre 2024

Présents :

M. Marcel JUREK, Représentant du collège des personnes accompagnées ;
M. Charles MIALHE, Représentant du collège des personnes accompagnées ;
M. Ruben DELEUZE, Représentant de l'organisme gestionnaire (CCAS) ;
Mme Annie SALLES, Représentants des familles ou des proches aidants des PA ;
Dr DUFOUR, médecin coordonnateur ;
Mme Marie-Claire HOURS, bénévole ;
Monsieur Victor LALLEMENT, Directeur ;
Mme Magalie GLEIZE, Représentant du collège des professionnels employés ;
Mme Véronique MICHEL-BASSON, Représentant des membres de l'équipe médico-soignante.

Excusés : Mme Françoise LEBOULCH, Représentants des familles ou des proches aidants des PA ;
Mme PERIE, Représentant des mandataires judiciaires à la protection des majeurs ;

La réunion débute à 13 h 30.

Véronique MICHEL--BASSON est désignée comme secrétaire de séance.

Points à l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du CVS précédent :

Le procès-verbal du précédent Conseil de la vie sociale est adopté à l'unanimité.

- Présentation de la semaine bleue

C'est un mouvement national en faveur des personnes retraitées et/ou âgées. Magalie Gleize, animatrice de l'établissement, explique le déroulé de la semaine bleue à la Soleillade. (voir programme joint). Les relations intergénérationnelles sont enrichissantes et appréciées depuis toujours ; elles sont à maintenir.

- Assistance à maitrise d'usage :

Après deux journées de formation en juin concernant les résidents et les membres du COPIL. Deux autres journées ont été dispensées. Après la présentation du diagnostic par le cabinet d'architectes, celle-ci semblait juste et cohérente avec le fonctionnement actuel de l'établissement, les architectes ayant ressenti l'aspect familial. L'idée centrale est un enjeu technique car le sentiment de se sentir « chez soi » est déjà présent dans l'établissement sauf peut être au second étage qui semble lui un peu plus hospitalier. L'idée majeure est le dédoublement des 7 chambres. Lancement du projet 2ème semestre 2026 voir 1er semestre 2027.

- Entretien des locaux :

Suite à des retours de résidents, familles et agents sur l'entretien des chambres, une réunion avec les agents du service ASH s'est tenue le 1er octobre. Suite à la réorganisation des points positifs et négatifs ont été relevés. Après les rappels d'usage, beaucoup de points ont été revus. Une enquête sera faite sur le lieu de

prise des petits-déjeuners en chambre ou salle à manger. Un nouveau chariot de service sera mis en place et devrait proposer plus de choix tout en limitant le gaspillage.

- Comité éthique :

Sans obligation mais fortement conseillé pour les EMS. Le comité éthique de la Soleillade a été mis en place après deux journées de formation. Il a pour objectif de traiter tous les dilemmes éthiques au sein de l'établissement, qu'ils soient institutionnels ou individuels. C'est une instance consultative qui rend des avis d'aide à la décision.

- Questions diverses :

Un rappel a été fait sur la vigilance à apporter aux économies d'énergie.

La séance est levée à 14H45
La date de la prochaine réunion n'est pas fixée en séance.

Le Président du Conseil de la vie sociale
M. Charles MIALHE

La Semaine Bleue
À tout âge, ensemble !

Semaine Nationale des retraités et personnes âgées

du 30 septembre au 6 octobre 2024

Animations & activités gratuites ouverts à tous à la Soleillade

Bouger ensemble... pour entretenir la flamme !

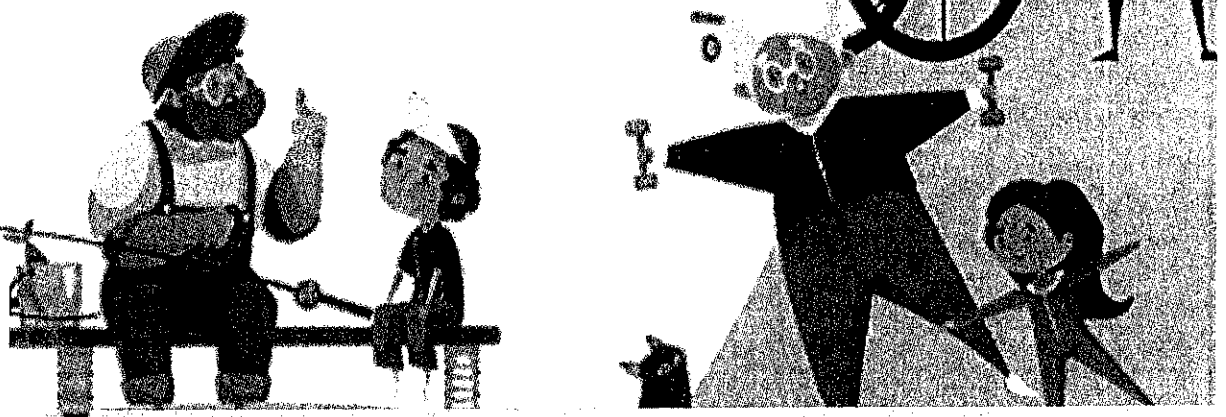

FOYER RÉSIDENCE
LA SOLEILLADE

Renseignements & Inscriptions au : 04 66 45 34 00

ACTIVITES & ANIMATIONS GRATUITES OUVERTES A TOUS A LA SOLEILLADE :

> Lundi 30/09 - 16h30: Ecoute musicale par Dominique Courtillot

> Mardi 01/10 - 14h30: Biodanza avec la classe de CE1/CE2 par Claudine Vaugelade

> Mercredi 02/10 -14h45: Atelier sensoriel proposé par les internes du collège

> Jeudi 03/10 – 14h30: Chants avec les résidents de la Pomarède

> Vendredi 04/10: Après-midi musicale de clôture avec Stéphane Fériot chanteur & musicien